

Collège Pablo Picasso – Châlette sur Loing – Conseil d'Administration du mardi 01 février.

Les enseignants du collège Pablo Picasso, réunis le mardi 01 février, tiennent à exprimer leur colère face à de nouvelles restrictions de moyens et de postes imposées par le gouvernement à notre service public d'éducation pour la rentrée 2011.

Nous considérons qu'une telle politique éducative ne pourra qu'aboutir à la dégradation des conditions d'étude et de travail pour les élèves et les personnels, qui dans ces circonstances ne seront pas à même de répondre aux exigences contractualisées avec l'Inspection Académique.

Le collège Pablo Picasso perd 16 heures-poste, soit l'équivalent de presque un poste, alors que l'augmentation du nombre d'élèves serait de 22, selon les prévisions de l'Inspection Académique.

Incontestablement privés de nos moyens d'enseignement, comment pourrions-nous proposer à nos élèves de REP (Réseau d'Education Prioritaire) un enseignement de qualité ?

Nous faisons, une fois de plus, l'amer constat que, pour ne pas condamner nos élèves aux seuls horaires planchers, insuffisants pour leur permettre de progresser, pour permettre aux enseignements optionnels (latin, DP3, anglais+) d'être toujours dispensés et aux groupes de fonctionner dans les disciplines scientifiques et technologiques, nous voyons notre temps de service accru par des Heures Supplémentaires et la précarité entrer dans l'établissement. En effet, une demande de vacation est faite pour assurer l'enseignement d'arts plastiques dans quatre classes.

Cette porte ouverte à la précarité nous pose vraiment problème : d'une part les collègues vacataires ont des contrats de 200 heures avec l'Education Nationale, ce qui veut dire concrètement qu'ils ne peuvent pas travailler plus de 6 heures par semaine, l'emploi est donc vraiment précaire, et d'autre part la qualité de l'enseignement n'est pas garantie, puisque ces collègues n'ont pas passé les concours enseignants, qui valident nos compétences, n'ont pas reçu obligatoirement de formation pédagogique et, malheureusement, n'ont pas toujours un cursus d'études en relation directe avec la discipline qu'on leur demande d'enseigner.

Compte tenu de cette situation, nous prenons acte de l'effort de la direction, dans la structure proposée lors de la Commission Permanente, de minimiser les incidences de cette DHG, mais cela ne saurait compenser l'insuffisance accrue des moyens proposés.

La preuve est faite qu'il n'est plus question d'efforts à consentir pour la rentrée prochaine, mais d'une logique comptable qu'il faut stopper net par le refus collectif.

Nous appelons les membres du CA à voter contre la répartition de la DGH proposée pour montrer notre vive opposition aux restrictions imposées.

Nous réaffirmons, donc, par cette motion, que des moyens supplémentaires en postes sont indispensables au bon fonctionnement de l'institution et à la réussite de tous les élèves.

Les enseignants du collège Pablo Picasso